

**Complétez, sauvegardez ce document sur votre ordinateur puis joignez-le au formulaire électronique «Retourner la fiche navette délivrée à l'issue favorable du contrôle de conception de mon système d'assainissement »**

**Si vous n'utilisez pas le guichet numérique métropolitain, vous pouvez aussi compléter et retourner ce document par fax ou au format papier à l'adresse suivante :**

Monsieur le président de la Métropole de Lyon - Direction de l'Eau -Subdivision Étude et Travaux  
20, rue du Lac - CS 33569  
69505 Lyon cedex 03

Pour saisir les informations et sauvegarder le contenu du document : utiliser l'application Adobe Acrobat <sup>TM</sup>



**Technicien responsable**

Tel :  - Fax :  (se reporter à la carte des secteurs travaux)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure, dans le cadre des demandes d'urbanisme, le contrôle technique de l'assainissement non collectif.

Conformément à la réglementation en vigueur, **la mission comprend le contrôle de l'exécution des travaux avant remblaiement.**

Afin de faciliter notre intervention, la présente fiche devra nous être retournée 15 jours avant le commencement des travaux afin que nous puissions convenir d'un rendez-vous.

Je soussigné

Monsieur     Madame     Mademoiselle

Nom :  Commune

Prénom :  PC n°:

Adresse :  Cadastre : Section  parcelle

Tel :  (domicile)  (travail)  (portable)

certifie que les travaux d'assainissement autonome seront réalisés par:

Nom de l'entreprise :

Adresse :  Tel :

doivent débuter le  (Date: jour/mois/année)

La fin prévisionnelle d'achèvement des travaux d'assainissement est prévue pour le  (Date: jour/mois/année)

Date prévisionnelle souhaitée de mise en service :  (date: jour/mois/année)

Fait à :  Signature (si envoi par courrier ou fax )

**Je certifie de mon identité et que ces informations sont exactes et suis conscient de m'exposer à des poursuites dans le cas contraire.**